



Communiqué de presse

Embargo: 13.05.2008, 9:15

13 Protection sociale

N° 0351-0804-10

Résultats nationaux de la statistique de l'aide sociale 2006

Le taux d'aide sociale s'est stabilisé

Neuchâtel, 13.05.2008 (OFS) – En 2006, le nombre de bénéficiaires de prestations d'aide sociale n'a que légèrement augmenté pour atteindre 245'156 personnes, ce qui correspond à un taux d'aide sociale de 3,3%. Les résultats de la statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent, comme lors des années précédentes, que les enfants, les jeunes et les personnes élevant seules des enfants sont les plus concernés par le recours à l'aide sociale. Si les 56 à 64 ans sont sous-représentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, leur part a toutefois augmenté considérablement en 2006 et leur risque de dépendre de l'aide sociale s'est accru.

La statistique de l'aide sociale a été introduite par l'OFS dans les cantons. Depuis l'année d'enquête 2004, les données annuelles de l'aide sociale sont relevées de manière uniforme dans toute la Suisse. Elles permettent d'analyser la situation des groupes à risque et d'établir des comparaisons entre les cantons et les régions.

L'effet différé de la croissance économique

En 2006, on dénombrait en Suisse 245'156 bénéficiaires de l'aide sociale. Le taux d'aide sociale n'a que peu augmenté par rapport à l'année précédente (2005 : 3,2%) pour atteindre 3,3%. En 2005, il avait alors progressé fortement par rapport à 2004, passant de 2,8% à 3,2%. Les effets positifs de la forte croissance économique observée depuis 2004 et de l'amélioration de la situation du marché de l'emploi se font désormais sentir sur le recours à l'aide sociale. Le taux d'aide sociale est supérieur à la moyenne suisse dans les cantons de Bâle-Ville, Neuchâtel, Genève, Vaud, Berne et Zurich, comme en 2005. Il a stagné voire légèrement diminué dans de nombreux cantons.

Le risque de dépendre de l'aide sociale a légèrement augmenté pour les 56 à 64 ans

Le taux d'aide sociale est le plus élevé, comme lors des années précédentes, chez les enfants et chez les jeunes. Avec un taux de 4,9%, les moins de 18 ans risquent de loin le plus de dépendre de l'aide sociale. Le taux tend à diminuer avec l'âge. Il n'augmente légèrement que dans le groupe des 36 à 45

ans : pendant cette période de la vie, il n'est pas rare que les frais induits par l'éducation des enfants, les pertes de gains, la réduction du taux d'occupation ou un divorce ne viennent accroître le risque de dépendre de l'aide sociale. La part des 56 à 64 ans parmi les bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté en un an. Le taux d'aide sociale de ce groupe d'âges a connu une progression supérieure à la moyenne (12%) exposant ainsi les 56 à 64 ans à un risque accru de dépendre de l'aide sociale. Les hommes sont surreprésentés (60%) dans ce groupe d'âges.

La durée du recours à l'aide sociale varie selon le type de ménage

L'objectif prioritaire de l'aide sociale est de permettre aux personnes assistées de retrouver leur autonomie économique et de favoriser leur intégration sociale. Les chances de réussir cette dernière dépendent notamment de la durée du recours à l'aide sociale. Selon les données actuelles, cette durée dépasse un an dans plus de 51% des cas. La part des bénéficiaires recourant à l'aide sociale pendant plus d'un an est supérieure à la moyenne avant tout parmi les personnes élevant seules leurs enfants (57%). La durée du recours à l'aide sociale est plus courte en revanche pour les couples sans enfant et les personnes vivant seules.

Fin du recours à l'aide sociale

Seuls 20% des 56 à 64 ans cessent de recourir à l'aide sociale du fait que leur situation financière s'est améliorée. Dans la plupart des cas, l'aide sociale est remplacée par des prestations des assurances sociales ou par d'autres prestations sous condition de ressources telles que les prestations complémentaires ou les allocations aux chômeurs (51%). Chez les plus jeunes, le recours à l'aide sociale cesse en général avec l'amélioration de la situation financière et l'insertion professionnelle. De plus, leur mobilité spatiale est plus élevée : dans près d'un cinquième des cas, la clôture du dossier est due à un changement de domicile (le service social concerné n'étant alors plus compétent).

La formation et la situation professionnelle sont des facteurs déterminants

La situation professionnelle et la formation sont de précieuses sources d'information sur la situation des personnes à l'aide sociale. Sur l'ensemble des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse, 29% exercent une activité professionnelle, dont quelque 42% à plein temps et 58% à temps partiel. Un tiers environ des bénéficiaires sont sans emploi (36%). Une bonne formation professionnelle représente un facteur important pour les perspectives d'emploi : or, 54% des bénéficiaires de l'aide sociale sont sans formation professionnelle. La part correspondante dans l'ensemble de la population n'est que de 26%. Les titulaires d'un diplôme d'une haute école sont nettement moins souvent tributaires de l'aide sociale (4,7%).

Environ 44% des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas le passeport suisse, alors que la part des personnes de nationalité étrangère dans la population résidante est d'à peine 21%. Le risque de dépendre de l'aide sociale est supérieur à la moyenne chez les personnes de nationalité étrangère en raison notamment de leurs qualifications professionnelles insuffisantes, de leurs moins bonnes chances sur le marché du travail et de leur structure familiale : souvent, les bénéficiaires de l'aide sociale de nationalité étrangère n'ont aucune formation professionnelle, ont une formation insuffisante ou une formation non reconnue en Suisse. Ces personnes sont surreprésentées dans les branches pratiquant de bas salaires (par ex. la restauration).

Les personnes élevant seules des enfants sont particulièrement menacées

En 2006, quelque 4% des ménages privés de Suisse recouraient à l'aide sociale. Le risque de dépendre de l'aide sociale est particulièrement important pour les personnes élevant seules des enfants (taux : 17,6%). Ce taux élevé s'explique par la charge financière importante induite par l'éducation des enfants, liée aux dépenses supplémentaires dues à la séparation ou au divorce. De plus, ces personnes ne peuvent souvent travailler qu'à temps partiel car elles doivent s'occuper seules des enfants.

La statistique suisse de l'aide sociale

La statistique suisse de l'aide sociale de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour but de fournir des informations sur l'aide sociale qui soient comparables aux niveaux suisse, cantonal et régional. Fruit d'une étroite collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes, la statistique suisse de l'aide sociale a été introduite progressivement dans toute la Suisse. Les dossiers d'aide sociale sont saisis à l'aide d'un questionnaire standardisé. L'OFS veille au bon déroulement du relevé des données, assume la responsabilité de la livraison des données et exploite ces dernières. Le taux d'aide sociale est un indicateur important de la statistique de l'aide sociale. Il mesure la part des bénéficiaires dans la population. Il renseigne par ailleurs sur le risque de tomber dans la précarité et de dépendre des prestations d'aide sociale sociale. Le taux d'aide sociale a pour valeur de référence la population résidante permanente (ESPOP).

Le taux d'assistance correspond à la part des cas/unités d'assistance dans les ménages privés (domicile civil) selon le recensement fédéral de la population de l'an 2000.

La statistique suisse de l'aide sociale permet d'identifier les groupes à risque, de connaître le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires. Elle permet aussi de chiffrer le montant ainsi que la durée de l'aide fournie. La statistique permet d'observer sur une base solide et objective l'évolution des problèmes sociaux et des prestations d'aide sociale. Elle constitue de ce fait un instrument important de la politique sociale des cantons.

Renseignements:

Thomas Ruch, OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 32 71 36159

Jan Boruvka, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 32 71 36602

Nouvelles parutions:

Actualités OFS « La statistique de l'aide sociale 2006. Résultats nationaux », n° de commande: 767-0800. Prix: gratuit.

Brochure « La statistique de l'aide sociale – Résultats pour l'année 2006 », n° de commande: 758-0800. Prix : gratuit.

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [13 - Protection sociale](#)

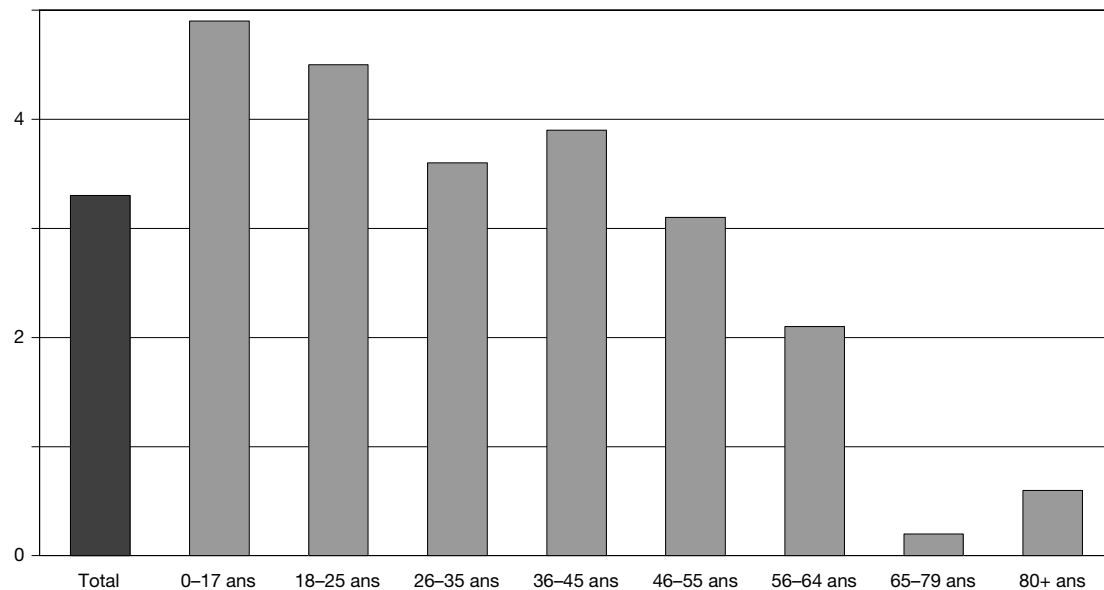
Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

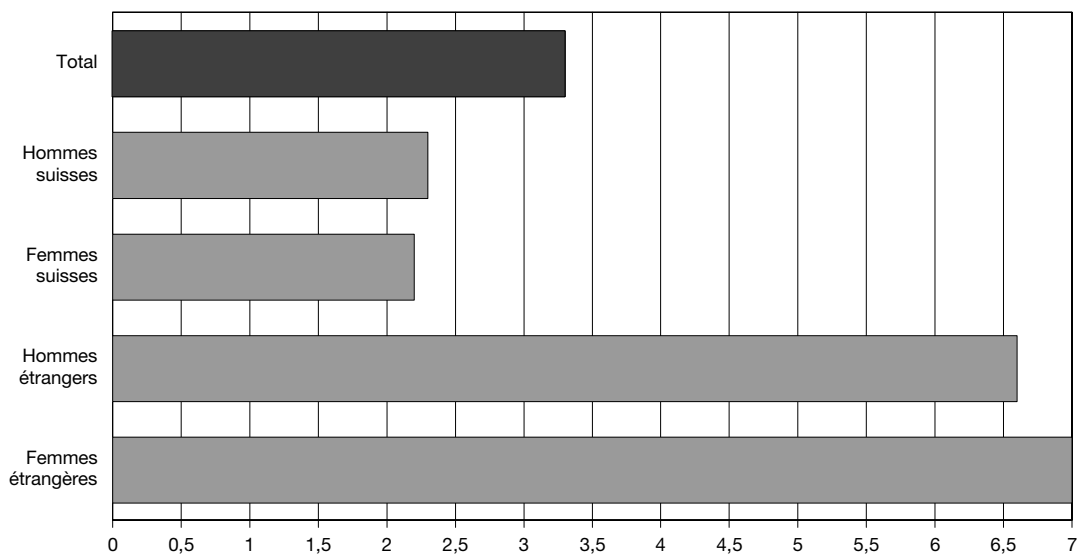
G1 Taux d'aide sociale par classe d'âges



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

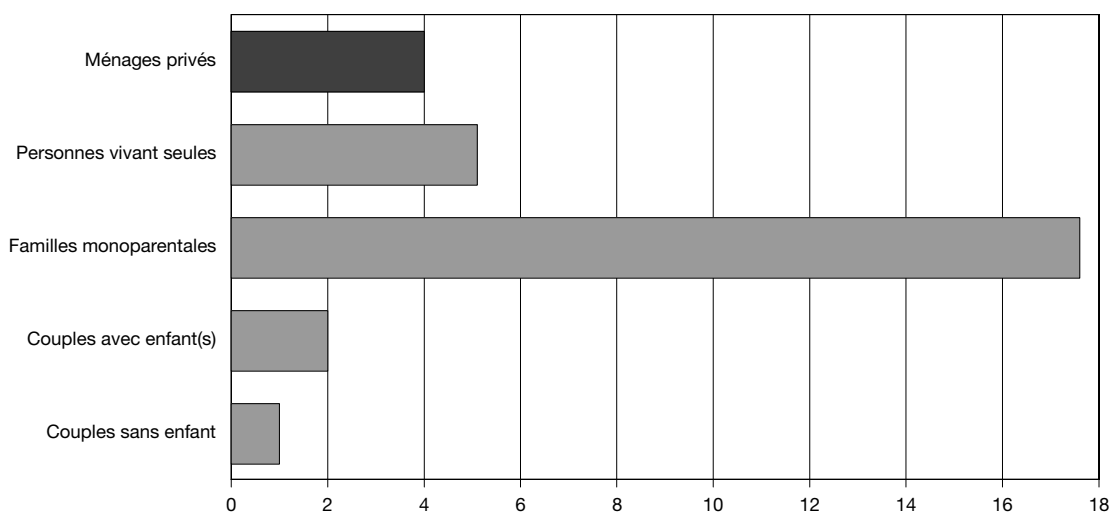
G2 Taux d'aide sociale selon la nationalité et le sexe



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

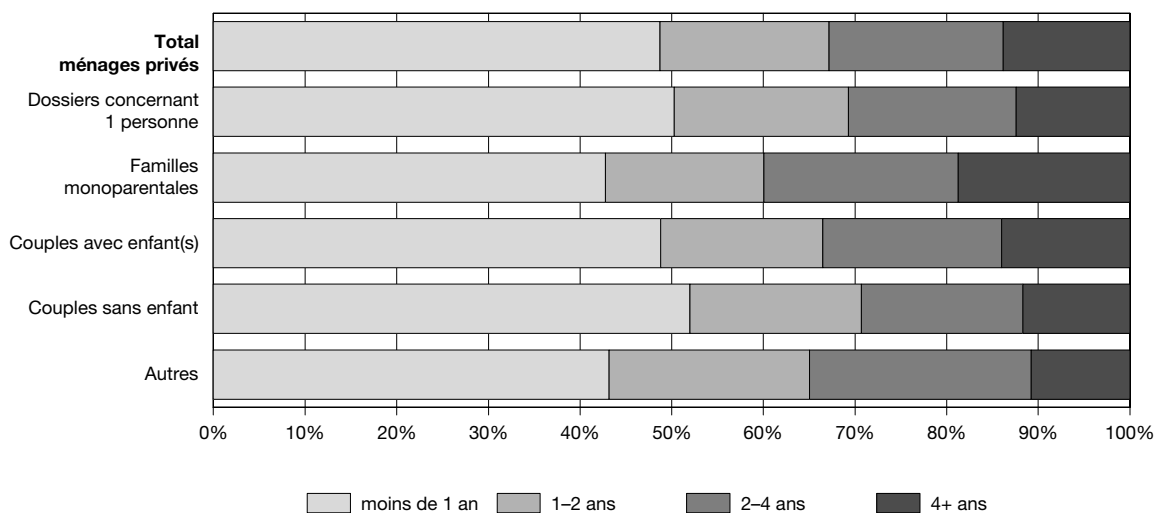
G3 Taux d'assistance des ménages privés selon la structure de l'unité d'assistance



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

G4 Durée d'octroi de l'aide sociale aux ménages privés selon la structure de l'unité d'assistance

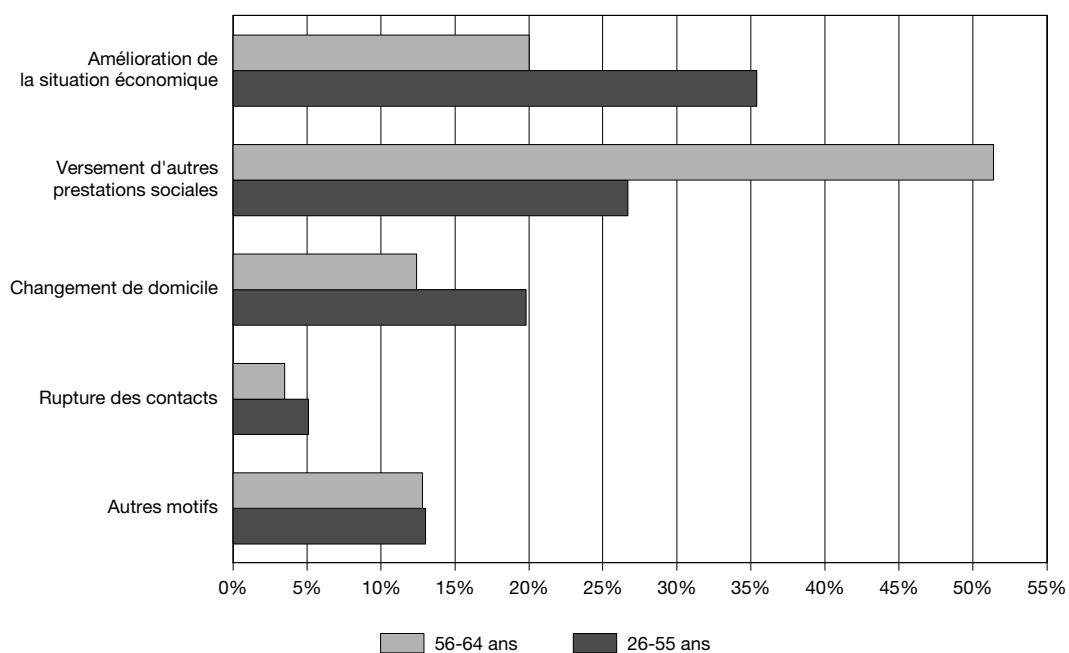


Remarque:
- Dossiers actifs et dossiers clos inclus.

© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

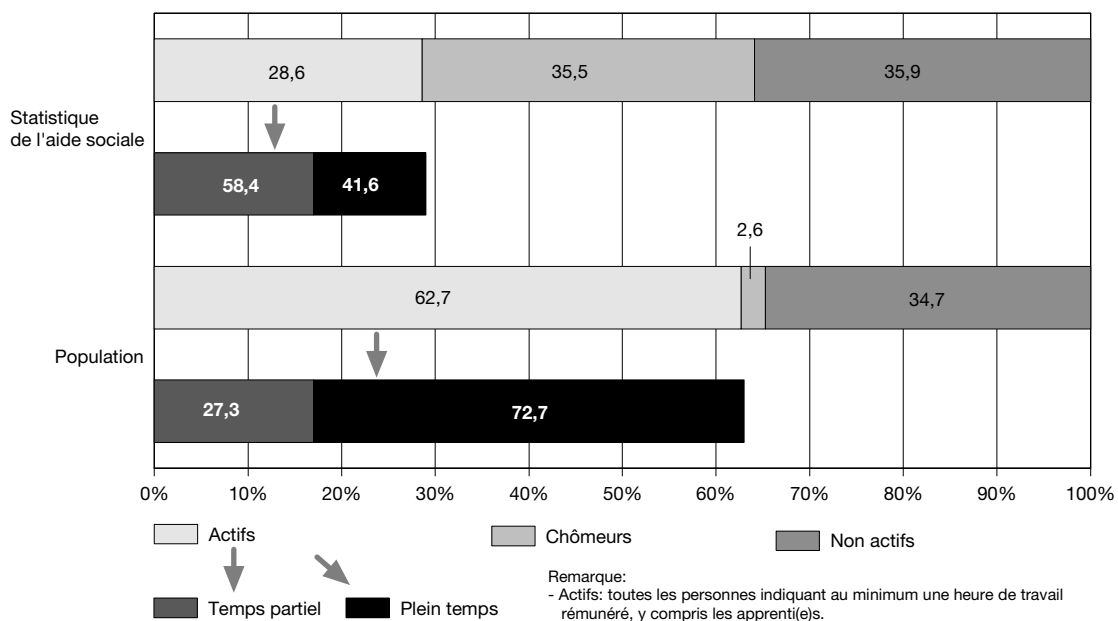
G5 Motif principal de la fin du versement de prestations d'assistance, selon la classe d'âges



© Office fédéral de la statistique

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

G6 Situation professionnelle et taux d'occupation des bénéficiaires de l'aide sociale de 15 ans et plus

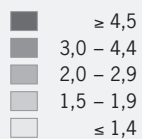


© Office fédéral de la statistique

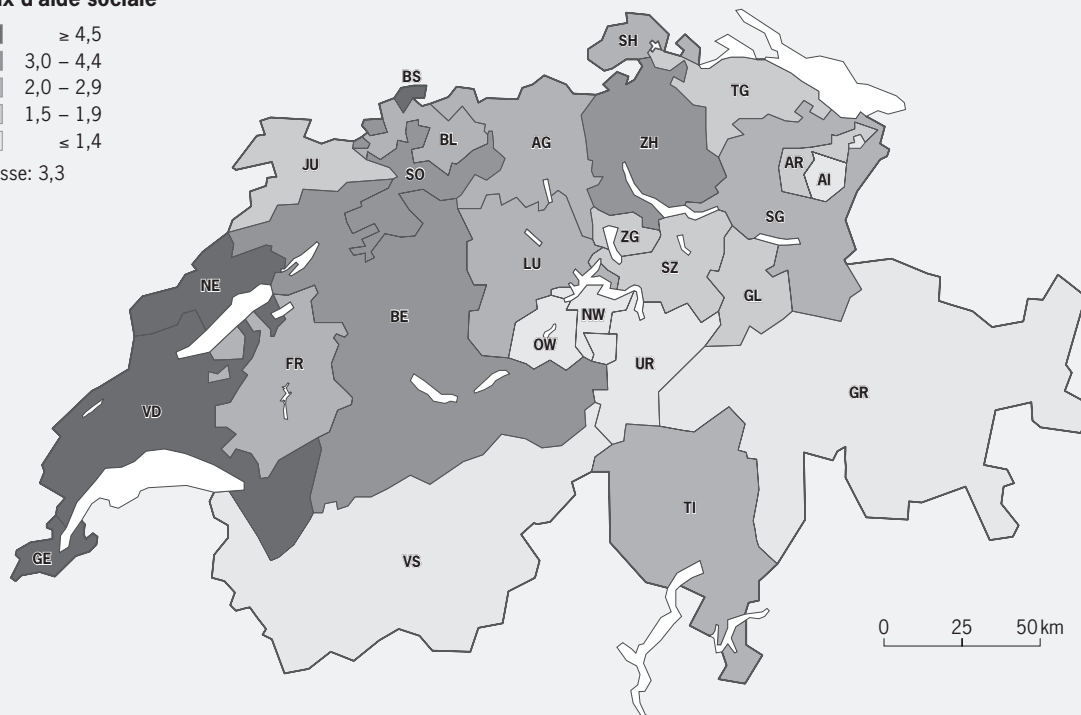
Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

Taux d'aide sociale par canton, en 2006

Taux d'aide sociale



Suisse: 3,3



© OFS, ThemaKart, Neuchâtel 2008

Source: OFS, Statistique de l'aide sociale 2006

Depuis 2006, les personnes qui touchent le RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) sont incluses dans les résultats du Canton de Genève.